



Dossier de presse

Co-construisons ensemble le futur de la Maison Folie

Une année à l'écoute
de vos besoins pour inventer
ensemble un nouveau
lieu de vies.



Envie de participer à la co-construction d'un lieu d'un nouveau genre à Mons? De vous impliquer dans la vie locale? De créer des liens inattendus? De partager vos idées? Ou encore bavarder autour d'un café? Rejoignez-nous pour expérimenter une nouvelle forme de lieu de vies à la Maison Folie!

Ancienne école du quartier des Arbalestriers, la Maison Folie est depuis 2004 un lieu où l'on tisse de nombreux liens à travers la culture. Aujourd'hui, on s'y réunit, on vient y écouter de la musique, voir un spectacle, participer à une scène slam, assister à des festivals sur des thèmes aussi différents que l'écologie ou les cultures urbaines...

La Maison Folie - de demain - nous la rêvons comme un lieu où l'on fabrique encore plus de liens et plus de vie! Nous rêvons d'un espace commun ouvert, chaleureux et accessible où cohabitent citoyen·es, associations, artistes, entrepreneur·es, jeunes, vieux·ieilles, de tous horizons... Avec, autour de la salle de spectacles, de nouveaux espaces partagés, comme par exemple : une ressourcerie, une cantine solidaire, un fablab, un co-working... Un joyeux mélange qui donne à chacun, chacune une bonne raison d'aller, de se retrouver et de passer un bon moment ensemble...

Ce nouvel endroit, c'est évidemment d'abord et avant tout le vôtre. C'est pourquoi, nous dédions une année à l'écoute et à l'observation de vos envies et vos besoins : La Maison Folie en jachère. La construction du projet se fera sur base des conclusions de ce moment d'écoute.

Pour mettre en place le futur projet, Mars – Mons arts de la scène a constitué dans un premier temps un cercle de travail composé des habitants historiques du lieu : Mars, la ville de Mons, article 27 et le Grand huit. Une trentaine de personnes construisent collectivement les bases du projet. Ce cercle a pour vocation de s'agrandir et de s'ouvrir aux citoyens qui le désirent.

Envie de participer à la jachère? Trois possibilités s'offrent à vous : répondez à notre questionnaire, participez à une jatte de folie ou passez-nous voir à la permanence de la maison du projet tous les jeudis après-midi. Venez, vous êtes attendus!



Sommaire

La Maison Folie : 139 ans d'histoire(s)

p.6

Aujourd'hui, la Maison Folie évolue et a besoin de vous

p.7

- Le Projet
- Une inspiration : les Tiers-lieux
- Gouvernance et participation citoyenne
- Méthodologie
- La jachère, une année à votre écoute
- Comment prendre part à la jachère?:
 - Questionnaire + méthodologie de lecture
 - Maison du projet et permanence
 - Jatte de folie
- La jachère : méthode d'analyse

Ils participent déjà au projet

p.14

- La ville de Mons
- Mars- Mons arts de la scène
- La Fondation Mons 2025 et le Grand Huit
- Article 27
- Et vous ?

Pratique et contacts

p.17

139 ans d'histoire(s)

1882

Une école gardienne et primaire

Sous l'impulsion de Béatrix Boulangé de la Hainière, bienfaitrice des pauvres de Mons, construction de l'école gardienne et primaire des Arbalétriers. Avec une salle de sport (salle des Arbalétriers), des salles de classes (La Margin'halle et l'Espace des Possibles), un bureau de direction (bureaux actuels), une cour de récréation et un grand préau (aujourd'hui disparu et remplacé par la grande porte métallique grise).

1986

La Maison de la Culture s'installe

Fermeture de l'école et arrivée de nouveaux occupants : la Maison de la Culture dans un premier temps bientôt rejointe par le Centre Dramatique Hennuyer, les archives de la Province de Hainaut, la télévision communautaire TELEMB et même un petit cinéma super 8 !

2002

Création du Manège Mons-Maubeuge

La Maison de la Culture, le Centre dramatique hennuyer et l'Ensemble Musiques Nouvelles fusionnent et deviennent une entité unique : le Manège Mons-Maubeuge qui désormais gère le lieu.

2004

La Maison Folie est née !

En 2004, Lille est Capitale européenne de la Culture et invente le concept des « Maisons Folies » : d'anciennes friches transformées en lieux citoyens. Mons fait partie de l'aventure et confie à MATADOR la rénovation du site. Un parti pris architectural fort avec trois mots au cœur de la démarche : esthétique de la friche, polyvalence et réappropriation citoyenne.

2015

Un lieu phare de Mons 2015

C'est au tour de Mons d'être Capitale européenne de la Culture. La Maison Folie est le lieu de rendez-vous pour le public avec la naissance d'un bar restaurant, de nombreux projets participatifs et les *Ailleurs en folie*, cartes blanches à 8 villes internationales.

2016

Décollage vers Mars

Le Manège Mons-Maubeuge devient Mars - Mons arts de la scène qui entame la réflexion d'installer un Tiers-lieux culturel sur le site de la Maison Folie via des projets participatifs tel que le Festival *Demain*.

2022

Nouveau projet en devenir



**Aujourd'hui
la Maison Folie
évolue
et a besoin
de vous.**

Le Projet

Co-construire un lieu de vies d'un nouveau genre créateur de liens entre les citoyen·nes, les associations, les institutions, les artistes.

Nous voulons créer un lieu traversé par diverses énergies où il fait bon vivre, où l'on aime se rassembler et où l'atmosphère créative invite à réfléchir à de nouveaux horizons.

De cette manière, pourraient co-exister par exemple une cantine durable et sociale, une salle de spectacle et de conférences, des espaces de réunions et de formation pour les associations, un fablab, des espaces de résidence pour jeunes artistes, un plateau partagé par des collectivités locales, un potager, une recycle-rie...

Nous voulons faire du site un lieu de maillage, le cœur d'un réseau, un écosystème où le flux est permanent entre les forces vives, créatives, institutionnalisées ou pas, publiques ou privées du territoire grand montois. Un lieu laboratoire qui questionne la vie en société à l'aune des grandes transformations contemporaines, redéfinit l'espace culturel, casse les silos pour poser les jalons de ce que pourrait être la culture de demain.



Une inspiration : les tiers lieux

Tiers-lieux, kesako ?

Il y a autant de définitions de tiers-lieux que de tiers-lieux eux-mêmes. Lisa Harel, Directrice du SPN (Réseau des Professionnels du Numérique en Poitou-Charentes) et à l'origine du tiers-lieu Cobalt à Poitiers, rappelle : « Pour qu'un tiers-lieu fonctionne, il faut qu'il ressemble à son territoire et à ses utilisateurs » En effet, si chaque tiers-lieu est unique c'est parce qu'il est à l'image des besoins et des opportunités de son territoire ainsi que de ses usagers, que ce soit en matière de concept, de modèle économique, d'aménagements...

Espaces hybrides et multifformes, l'identité de chaque tiers-lieux repose sur quatre notions clés :

- **Une communauté** : lieux de sociabilité, les tiers-lieux favorisent les échanges et les rencontres entre des acteurs aux parcours et projets variés, mêlant ainsi co-création, partage, convivialité... Un tiers-lieu n'est pas la somme de projets individuels mais bien un projet collectif, voulu et porté par une communauté (habitants, entreprises, indépendants, associations, collectivités...).
- **Un territoire** : les tiers-lieux physiques s'intègrent aux projets de développement de leur territoire. Ils sont adaptés à leur environnement pour y apporter une réelle valeur ajoutée, au service des usagers.
- **Une gouvernance** : lieux basés sur la co-création, leur gouvernance et fonctionnement tendent à être ouverts et participatifs.
- **Des animations** : lieux vivants, les tiers-lieux sont animés, le plus souvent par la communauté elle-même, afin de partager et mettre en lumière les capacités et talents de chacun.

Finalement, pour compléter l'ensemble des définitions déjà existantes, nous pourrions définir un tiers-lieu comme tout espace ouvert et hybride, autre que le lieu de travail et le lieu de vie, qui a pour principale vocation de favoriser les échanges et les rencontres entre des acteurs hétérogènes d'un territoire et in fine créer de la valeur (économique, sociale, éducative...) sur ce dernier.

Quelques exemples qui nous inspirent :

Les Grands voisins - Paris
Le 104 - Paris
La Recyclerie - Paris
La Condition publique - Roubaix
Darwin - Bordeaux
Matadero - Madrid
La Tricoterie, fabrique de liens - Saint-Gilles
La Grande poste - Liège



Gouvernance et participation citoyenne

Ce projet, nous le voulons en phase avec son territoire et co-construit avec les citoyens. Pour démarrer le projet, nous avons donc mis sur pied deux comités de travail : le groupe "méta" et le groupe des "jardinier-es". Il était important pour nous de pouvoir être cohérents dans la composition de ces groupes de travail. Nous nous sommes interrogés sur qui intégrer au départ. Nous avons opté pour démarrer avec les personnes qui avaient un lien historique avec le lieu Maison Folie (le propriétaire, le gestionnaire, les habitants). Il est clair que ces groupes ont pour vocation de s'agrandir et d'y intégrer les citoyens dans un deuxième temps. Nous y reviendrons.



Les groupes de travail sont les suivants :

1. Groupe de travail « Méta » (vue longue et large, aérienne)

Missions :

Amorce du projet et gardien.nes de l'intention
Suivi du processus de montage de projet
Lien avec les circuits de validation

Composition :

Référent RH, administratif, budgétaire

2. Groupe de travail des jardinier-es

Missions : Préparer et mettre en oeuvre la jachère
Organiser l'information sur le projet, l'analyse du terrain et la récolte des besoins
Organiser les groupes de travail, la phase de test et l'évaluation
Animer et accompagner la communauté

Composition initiale :

- Propriétaire du site Maison Folie: ville de Mons
Plan de cohésion sociale
Service association
Service culture - tourisme
- Gestionnaire du site Maison Folie : Mars-Mons arts de la scène: habitants du lieu, volontaires
- Habitants historiques du site Maison Folie : Article 27 : trait d'union entre social et culture, habitante du lieu
- Projet participation citoyenne Grand Huit

3. Groupes de travail thématiques

à définir en fonction des besoins observés

Méthodologie

Monter un projet qui parte réellement du terrain

- Sortir de la logique linéaire, classique, de montage de projet: penser > organiser > mettre en oeuvre
- Se donner le temps d'observer son territoire pour apprendre à le connaître, prendre son pouls, être à l'écoute de sa réalité, ses besoins, ses envies, faire émerger les projets du terrain.
- Prendre le temps d'expérimenter: de tester des projets in situ avec les usagers.
- Dès le démarrage, impliquer la communauté: avis, co-construction de projets, gouvernance.
- La philosophie des petits pas: sentir ensemble que chaque étape est juste par rapport à ce qui se vit sur le terrain. On se laisse la possibilité de faire évoluer le cadre si c'est pertinent et nécessaire.

Un montage de projet en 3 phases

1. **Lancement de projet - (janvier 2021 → août 2021)**
 - Définir l'intention du projet
 - Définir le cadre général de montage de projet (cadre institutionnel, budgétaire, cadre de gouvernance)
 - Constituer l'équipe de montage de projet
2. **La jachère (septembre 2021 → septembre 2022)**
 - Une année pour tester la pertinence de l'intention de départ
 - Écouter le territoire: approfondir la connaissance du territoire, récolter les envies et les besoins.
 - Expérimenter: co-construire et tester des projets analyser et évaluer
 - Faire grandir la communauté
3. **La mise en oeuvre (dès septembre 2022)**

Nos jardinières accompagnatrices

Afin de mener à bien cette aventure, nous nous sommes entourés d'un duo d'accompagnatrices expérimentées dans le montage de projets culturels à dimension citoyenne : **Marie Godart** (Mue) et **Nathalie Cimino** (Reth!nk). S'appuyant sur une expérience de plus de 15 ans dans la co-construction de projets culturels et de médiation interdisciplinaire, ce binôme montois nous prête

main forte sur la conception et le développement méthodologique du projet, sa dimension collaborative et participative. A leur actif déjà de belles aventures telles que la transformation de la Salle des Machines du charbonnage de Crachet en laboratoire du futur, la médiation de l'Ecomusée du lac et l'exposition participative "L'art et la matière" (Thonon-les-bains), la coordination de l'occupation temporaire citoyenne de la Friche Boch « Imaginez votre Ville » (Ville de La Louvière), la conception du projet hybride "Play" pour l'Espace Vanderborght (BME-Ville de Bruxelles), l'accompagnement de projets de tiers-lieux tels que Le Monty à Genappe...

La jachère : une année à votre écoute

Pendant un an, nous voulons prendre le temps d'écouter le territoire, ses citoyens, ses associations, ses artistes, ses institutions. Cette année d'écoute, nous l'avons appelée Jachère (en référence à cette pratique agricole consistant à maintenir inutilisée pendant une certaine période une surface pour lui permettre de reconstituer ses réserves et préparer l'ensemencement).

La jachère sera structurée comme suit :

Septembre → janvier

**Ecoute et observations des
bruits du lieu, des envies, des
besoins**

Janvier → septembre

En fonction des réponses obtenues lors de la phase 1, test des différents types d'aménagements et d'occupation de l'espace. Le tout de manière collaborative et participative.

Comment prendre part à la jachère?



Un questionnaire

pour mieux connaître les citoyen·nes, leurs habitudes de sorties, leurs activités préférées...



Permanence

à la Maison du projet

tous les jeudis de 14h à 20h
avec la possibilité de boire un café, profiter du wifi, manger son sandwich et proposer ses idées sur un grand mur participatif !



Les Jattes de folie

Groupes de discussion rassemblant des personnalités d'horizons différents pour partager ses envies, ses besoins, ou encore sa vision du futur lieu, à plusieurs autour d'un bon café.

La jachère : méthode d'analyse

Afin de mieux cerner les activités qui permettraient de créer du lien entre les Montois, un projet de recherche a été mis en place dès le début de l'été. La recherche se décline via 3 outils de rencontre des citoyens : un questionnaire diffusé en ligne et sur papier, des Jattes de Folie et des permanences à la Maison du Projet.

Ces différents entretiens sont par la suite analysés afin de répondre à trois grandes questions sur les Montois ; Quels sont leurs besoins ? Quelles sont leurs envies ? Qu'est-ce qui pourrait (re)créer du lien ? La méthode repose sur une analyse catégorielle* des entretiens qui permet de laisser éclore de nouveaux questionnements au fil de l'analyse.

Le but ? Comprendre les nécessités et les passions des Montois, mais aussi ce qui les relie dans leur parcours, dans leur manière de rêver, de cuisiner ou de surmonter des obstacles.

Un jeudi par mois, lors d'une permanence à la Maison du Projet, il est possible d'en apprendre plus sur l'état de cette recherche. Les résultats de l'enquête seront diffusés au printemps prochain lors d'une journée de rencontre ou chacun pourra venir discuter des résultats.

*L'analyse catégorielle consiste à découper le script des différentes rencontres en unités puis de rassembler ces unités par thème. Par exemple, « J'ai une envie folle d'apprendre la danse » et « j'aimerais faire du foot » sont regroupés sous le thème « Envies ».

Odessa Malchair, notre jardinière analyste

Après un Master en Communication réalisé à l'UCLouvain FUCaM Mons, Odessa Malchair a commencé une exploration du champ des institutions culturelles et artistiques hennuyères. S'intéressant particulièrement à la manière dont l'art et la culture permettent de créer du lien et de grandir, elle rejoint les Jardinier-es de la Maison Folie pour apporter un regard scientifique sur le projet.



Ils participent déjà au projet.

Mars – Mons arts de la scène

Mars est un opérateur culturel majeur en Fédération Wallonie-Bruxelles, né de la fusion d'un Centre culturel régional, d'un Centre Dramatique et d'une structure de création musicale Musiques Nouvelles. La fusion de ces trois entités explique les trois missions prioritaires actuelles de la structure : la création artistique, la diffusion de spectacles et la citoyenneté/animation de la cité.

Le lien de Mars avec la Maison Folie? C'est évidemment la préoccupation de proposer une action culturelle en prise directe avec son territoire. Mars se fixe pour mission d'ouvrir toujours plus grandes les portes de ses lieux et d'aller chercher les questions aux coins des rues où elles se posent. Il œuvre à tisser toujours plus avec les forces vives montoises : écoles, commerces, associations, musées et autres acteurs culturels pour ne faire qu'un avec la cité. En témoignent des événements qui font la part belle à la dynamique citoyenne tels que le Festival Demain, le weekend autour des cultures urbaines, etc.

Enfin, dans la perspective d'ancrer toujours plus la culture dans les enjeux de société, Mars souhaite œuvrer à un décloisonnement fertile entre toutes ces parties prenantes et contribuer à créer un espace d'expérimentation collective pour imaginer ensemble comment répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

La Ville de Mons

Redynamiser le centre-ville, donner la parole aux citoyens, offrir des espaces aux associations et aux artistes émergents : des thématiques chères à la Ville de Mons. Quelques projets avec lesquels le projet Maison Folie entend tisser des liens.

Ce changement de cap coïncide également avec une volonté clairement affichée par Collège communal dès le début de la mandature : impliquer concrètement les habitants dans les choix qui sont posés par la Ville. Les Montois ont de l'ambition pour leur ville et il s'agit de leur donner les outils pour l'exprimer à travers des projets qui servent l'intérêt général et collectif. Cette prise en main citoyenne d'une partie de la vie communale répond à un processus nécessaire de démocratie participative permettant aux citoyens de s'investir et d'agir dans la vie de la cité.

Les cellules vides du quartier de la gare, lieux de créations artisanales et culturelles - en collaboration avec le Comptoir des Ressources Créatives.

Afin de redynamiser l'axe reliant le Piétonnier à la gare, la Ville de Mons s'est associée au Comptoir des Ressources Créatives afin de mettre à disposition des artistes, artisans et acteurs culturels des cellules commerciales vides pour en faire des lieux de création. Une façon d'apporter une nouvelle dynamique dans ce quartier important, qui fait le lien entre la future gare et le piétonnier. Cette action intègre un processus plus global de redynamisation positive du quartier qui est mis sur les rails avec l'acquisition et la rénovation de bâtiments délabrés, de commerces vides avec la maternité commerciale, l'installation de fresques sur le thème de l'identité montoise, un travail de fond mené via l'urbanisme pour retravailler les enseignes, la sécurisation des lieux, etc. Par ailleurs, le périmètre de rénovation urbaine du quartier va également permettre de rénover des espaces publics et logements complémentaires. Le quartier devrait ainsi évoluer fortement dans un avenir proche

Le service des Associations de la Ville de Mons

Ce service, qui est à la disposition du secteur associatif montois, a notamment pour missions de recenser les associations de toute nature présentes dans l'entité, de les accompagner dans leurs différentes démarches et de traiter, dans la limite de ses prérogatives, les demandes d'aides sollicitées par celles-ci auprès de la Ville. A ce titre, la Charte de la vie associative (adoptée par le Conseil communal du 23 mars 2021), qui a pour objectif principal de reconnaître et de soutenir le tissu associatif montois, reprend les différents types de soutien que la Ville peut mettre à disposition des associations, à savoir : location de salle, aides matérielles, aides logistiques, aides communicationnelles et aides financières. Aussi, il est important de noter que ce même service peut mettre à disposition des associations une partie de ses locaux, à savoir sa salle associative située au sein de l'enceinte du stade Tondreau (avenue du Tir, 80 à 7000 Mons).

Pour plus de renseignements :
associations@ville.mons.be - 065/39 94 01

Le Pôle muséal a inscrit dans son contrat programme la volonté d'être davantage sur le territoire, connecté aux gens sous le principe des Droits culturels. Concrètement, nous menons des projets dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les maisons de retraites ainsi que dans les villages de l'entité de Mons. Nous mettons en place la Maison Unesco à destination des associations qui soutiennent le patrimoine urbain montois.

Enfin, nous impliquons le territoire de la ville dans les grandes expositions internationale via l'intégration d'œuvres d'art monumental.... Sans oublier, l'ouverture prochaine de la maison Jean Lescarts où l'implication des citoyens sera un élément moteur à la dynamique du site.

Le budget participatif

Dès aujourd'hui et jusqu'au mercredi 27 octobre, les citoyens montois sont invités à voter parmi les 21 projets proposés dans le cadre du Budget Participatif ! L'environnement, la cohésion sociale et le cadre de vie sont les thématiques sur lesquelles chaque citoyen aura le pouvoir de faire élire le projet qui lui ressemble et qui rencontre le plus ses attentes. Une responsabilité importante donc, puisque c'est un moyen concret d'agir directement sur le développement de sa ville et sur sa vie au quotidien. Le budget participatif est un des projets les plus ambitieux jamais porté par la ville en terme de participation citoyenne.

Pour plus de renseignements :

<https://www.budgetparticipatifmons.be>

La Fondation Mons 2025 et le Grand Huit

Héritière de la Capitale européenne de la Culture et des valeurs qui ont fait son succès, la Fondation Mons 2025 se définit aujourd'hui comme une institution culturelle de territoire dont les missions principales sont la production et l'accompagnement de projets culturels (dans les champs de la gastronomie, des arts numériques, des arts urbains, de la co-conception de projets artistiques et culturels avec les citoyens du Grand Mons et son tissu associatif via entre autres les Grands Huit et de nombreux projets participatifs) ; la mise en réseau des forces vives qui composent ses territoires d'action ; la coordination de la promotion de l'offre culturelle du territoire en lien direct avec les opérateurs de la tripartite ; l'activation économique du territoire par la culture.

La Fondation Mons 2025 coordonne également la Biennale d'Art et de Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles produite par la coopérative culturelle composée de Mars-Mons arts de la scène, du Pôle Muséal de la Ville de Mons et de la Fondation Mons 2025. L'édition 2021 a été d'ailleurs lancée le weekend dernier avec succès. Dès l'an prochain, la Fondation souhaite mettre sur pied des résidences d'artistes qui travailleront sur la thématique de la prochaine Biennale dans des dis-

ciplines telles que : la photographie, les arts numériques, les arts urbains, la mode, le design, la peinture, la sculpture,... les créations seront présentées dans le programme de la biennale qui se tiendra entre septembre et décembre 2023

Le Grand Huit : un voyage au cœur des territoires !

Tout au long de l'année, le Grand Huit réunit voisins, associations, institutions, entreprises et forces vives du grand Mons afin de défricher leur territoire et en révéler les merveilles cachées des 19 villages du Grand Mons. Sont ainsi produits des week-ends festifs façonnés par et pour les habitants. Dès le début de l'année prochaine, ce grand projet de territoire reprendra de plus belle avec l'objectif de travailler de manière continue avec le tissu associatif et pas uniquement dans le cadre des biennales. De nombreux projets qui pourront tisser des liens avec le futur de la Maison folie !

Article 27

L'asbl Article 27 se donne la mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics.

Article 27 Mons-Borinage a toujours tissé des liens rapprochés avec la Maison Folie et est d'ailleurs un habitant des premiers jours. Ce projet vient renforcer nos missions de lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle des publics précarisés.

C'est un lieu que le public pourra s'approprier pour participer à des activités et/ou pour en proposer. Un lieu de partage où ils seront toujours accueillis pour boire une « jatte », rencontrer d'autres publics et découvrir de nouvelles choses.

Et vous ?

Toutes les infos concernant le projet Maison Folie

jachere-maisonfolie.surmars.be
facebook.com/La Maison Folie en jachère

Pour participer à la jachère

- Contactez emeline.peron@surmars.be
pour participer à une jatte de folie
- Répondez à notre questionnaire en ligne
- Passez à la permanence du jeudi de 14h à 20h
à la Maison du projet
(Margin'halle - rue des Arbalestriers, 8 à Mons)

Contact presse

charlotte.jacquet@surmars.be
0494 50 47 58